



Organisation Franco-Egyptienne pour les Droits de l'Homme

Franco-Egyptian Organization for Human Rights

المنظمة الفرنسية المصرية لحقوق الانسان – اوفيد

Communiqué ; Paris 9 novembre 2022 : COP 27 Conférence sur le climat à Sharm El Sheikh. L'OFEDH encourage le rôle de l'Égypte dans la protection du climat et rejette l'utilisation abusive du slogan des droits de l'homme pour détourner l'attention des véritables objectifs de la conférence



A l'occasion de la vingt-septième conférence sur le climat accueillie par l'Égypte et inaugurée à Charm el-Cheikh le dimanche 6 novembre et qui se terminera le 18, l'OFEDH félicite toutes les parties présentes. Elles sont impliquées dans l'action climatique en vue de préserver la terre de la pollution et de protéger l'être humain et son droit de vivre dans un environnement propre et sûr, exempt des impacts négatifs résultant de l'augmentation des émissions de carbone sur la planète. L'OFEDH félicite également l'Égypte pour l'organisation et l'accueil de ce grand événement.

Alors que se tient le sommet sur le climat à Charm el-Cheikh, les appels à manifester contre l'État Egyptien se développent. Des groupes islamistes terroristes se mobilisent et appellent à rétablir l'état de violence et de chaos dans le pays. Bien que l'OFEDH estime que le droit de manifester est légitime, les appels à le faire en Égypte le 11/11 sont lancés par des groupes qui ne pratiquent pas les droits et ne respectent pas les libertés. Leur vraie intention est de répéter le scénario d'incendies, de meurtres et de destructions qui se sont produits en Égypte de 2011 à 2013 par le Groupe terroriste des Frères musulmans.

En août 2013, ces groupes islamistes ont incendié plus d'une centaine d'églises en cinq jours. Ils ont organisé des explosions qui ont causé la mort de centaines de coptes innocents à la cathédrale d'Abbaseya du Caire en décembre 2016, puis les églises de Tanta et d'Alexandrie en avril 2017. Ils ont aussi attaqué et incendié des postes de police dans toute la république en saisissant les armes. Il y a eu les incendies du Parlement et du Sénat au Caire, et des tribunaux dans diverses villes du pays. Les assassinats au Caire et au Sinaï avaient visé les policiers, les officiers de l'armée et les hauts responsables y compris le Procureur de la République. Revenir à une telle situation serait une grave violation des Droits de l'Homme. Ceci ne doit pas être ignoré par les pays occidentaux et les organisations internationales des Droits de l'Homme, car protéger le droit à la vie humaine est au premier plan des objectifs des chartes et déclarations internationales.

L'OFEDH considère que les publications régulières sous influence du lobby islamiste par des organisations internationales, représentent une déviation vers des objectifs politiques. Cette ligne s'écarte en réalité des Droits de l'Homme. Tel est le cas d'Amnesty International à travers son rapport sur l'état des droits de l'homme en Égypte. Elle ternit ainsi sa réputation par manque de transparence et d'objectivité. Elle devrait plutôt soutenir la stabilité au détriment du terrorisme et du chaos, et ne pas se limiter aux informations unilatérales d'organisations qui, par motivations politiques, cachent les faits réels.

Jean Maher
Président de l'OFEDH